

Image not found or type unknown



## Relance huissier crédit consommation

Par **Aise gun**, le **20/01/2018 à 10:53**

Bonjour en 2004 mon ami à fait un crédit a la consommation en 2018 il est recontacter par un huissier car la créance a été cède à une tiers société qu il lui réclame la somme . Le titre exécutoire est il prescrit ou pas ? Ils disent dans leurs courrier qu une ordonnance portant injonction a été rendue le 11/06/2004 signifie le 24/06/2004 dûment revêtu de la formule exécutoire or il n'a jamais rien reçu a ce jour . Que faire ? Merci d avance de votre réponse

Par **Visiteur**, le **26/01/2018 à 12:25**

Bonjour,  
De la lecture  
<https://www.legavox.fr/blog/maitre-anthony-bem/defense-contre-recouvrement-force-dettes-11876.htm>